

---

## Mortalité des Bruxellois sur la période 1998-2023

---

Cette note accompagne les différents indicateurs de mortalité des habitants de la Région bruxelloise pour la période 1998-2023. Les indicateurs de mortalité concernent à la fois la mortalité générale et la mortalité prématurée et sont présentés selon le sexe, l'âge et la commune de résidence des personnes, et sous forme de taux bruts et standardisés. Des données sur l'espérance de vie à la naissance et sur la mortalité par cause/groupe de causes sont également présentées.

---

### 1. Mortalité générale et prématurée

En 2023<sup>1</sup>, on a comptabilisé 8.069 décès chez les Bruxellois, ce qui correspond à un taux brut de mortalité de 647,9/100 000 habitants. Ventilé par sexe, ce taux brut était, en 2023, de 638,4/100 000 chez les hommes et de 657,0/100 000 chez les femmes. Lorsque l'on considère le taux brut de mortalité par catégorie d'âge de cinq ans, ce quel que soit le sexe, on constate qu'il reste relativement stable jusqu'aux alentours de l'âge de 50 ans, avec quelques fluctuations entre les différentes catégories d'âge. A partir de la cinquantième année, on observe une augmentation des taux bruts de mortalité à mesure que l'on avance dans les catégories d'âge plus élevées.

La figure 1 présente l'évolution du taux de mortalité standardisé<sup>2</sup> pour l'âge : entre 1998 et 2023, le taux de mortalité générale standardisé a diminué de 1.213,5 à 854,8 décès pour 100 000 habitants. Comme pour les autres années, le taux de mortalité standardisé des hommes est supérieur<sup>3</sup> (1.090,3/100 000 hommes) à celui des femmes (698,1/100 000 femmes) en 2023.

Durant la période impactée par la crise du Covid-19, un pic du taux de mortalité est observé pour l'année 2020 avec un taux de mortalité standardisé de 1.129,6 décès pour 100 000 habitants.

---

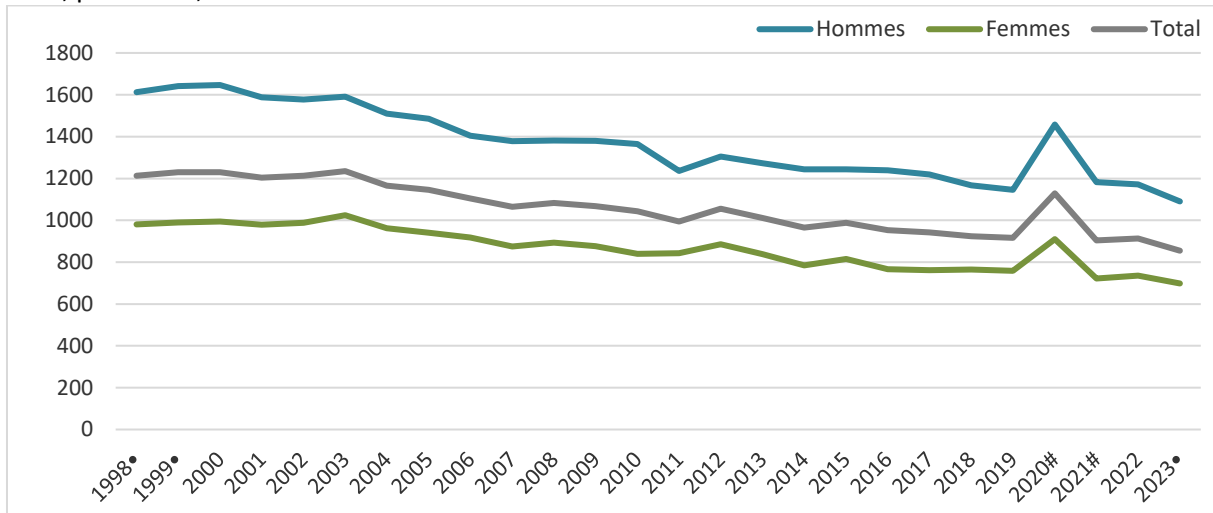
<sup>1</sup> Pour les années 1998 et 1999, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul. Les données de l'année 2023 pour la Wallonie n'étant pas encore disponibles, celles-ci ne sont également pas incluses dans le calcul, elles seront intégrées lors de la prochaine actualisation. Cela concerne tous les indicateurs ici présentés. A titre informatif, en 2022, environ 150 Bruxellois sont décédés en Wallonie, ces décès représentent moins de 2,0 % des décès des résidents bruxellois.

<sup>2</sup> La population de référence utilisée pour la standardisation est la population européenne standard 2013.

<sup>3</sup> On observe que le taux standardisé de mortalité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors que le taux brut de mortalité des hommes est similaire à celui des femmes. Ceci est dû au fait qu'il y a plus de femmes dans les catégories d'âge plus élevées.



Figure 1 : Taux de mortalité standardisé\* pour l'âge (/100 000 habitants) des Bruxellois, par sexe et total, par année, 1998-2023



Source : Registre national, Direction générale Statistique (Statbel) et Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

\* Standardisation pour l'âge : Population de référence = population européenne standard (EUROSTAT 2013)

• Pour 1998, 1999 et 2023, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul.

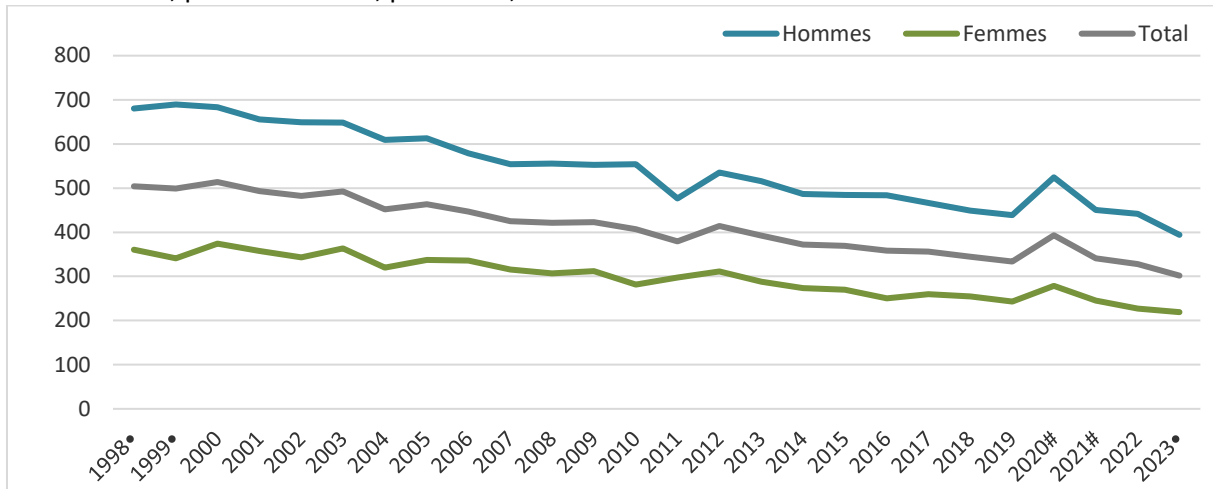
# Les années 2020 et 2021 sont concernées par la crise du COVID-19.

La figure 2 montre l'évolution de la mortalité prématurée (avant 75 ans) standardisée pour l'âge entre 1998 et 2023. Celle-ci a diminué, en passant de 504,3/100 000 habitants en 1998 à 301,8 décès/100 000 habitants en 2023. La figure 2 met également en évidence le fait que les hommes sont plus nombreux que les femmes à mourir prématurément et ce, quelle que soit l'année. En 2023, le taux de mortalité prématurée standardisé pour l'âge était de 394,1 décès pour 100 000 chez les hommes et de 219,0 décès pour 100 000 chez les femmes.

Tout comme la mortalité générale, la mortalité prématurée standardisée a été exceptionnellement élevée en 2020 (393,4 décès pour 100 000 habitants), atteignant la valeur la plus élevée depuis 2013.



Figure 2 : Taux de mortalité prématurée (avant 75 ans) standardisé\* pour l'âge (/100 000 habitants) des Bruxellois, par sexe et total, par année, 1998-2023



Source : Registre national, Direction générale Statistique (Statbel) et Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

\* Standardisation pour l'âge : Population de référence = population européenne standard (EUROSTAT 2013)

• Pour 1998, 1999 et 2023, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul.

# Les années 2020 et 2021 sont concernées par la crise du COVID-19.

En Région bruxelloise, la mortalité générale et prématurée diffèrent selon les communes. Lorsque l'on considère les décès survenus entre 2019 et 2023, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, Anderlecht présente les taux de mortalité les plus élevés et Woluwe-Saint-Pierre les taux les plus bas (tableau 1). Les taux de la commune d'Anderlecht sont près de deux fois plus élevés que ceux de la commune de Woluwe-Saint-Pierre.



Tableau 1 : Taux de mortalité générale et prématurée (avant 75 ans) standardisés\* pour l'âge (/100 000 habitants), par commune, par sexe et total, 2019-2023

2019-2023#•	Mortalité générale			Mortalité prématurée		
	Hommes	Femmes	Total§	Hommes	Femmes	Total§
Anderlecht	1376,8	936,5	1120,9	549,9	312,8	424,7
Auderghem	1099,4	704,8	848,9	378,9	196,4	279,0
Berchem-Sainte-Agathe	1291,0	789,1	993,8	493,8	266,7	373,7
Bruxelles-Ville	1242,9	807,9	992,7	476,4	261,7	369,1
Etterbeek	1180,8	764,3	925,9	423,7	219,4	313,2
Evere	1346,7	925,2	1083,2	473,1	253,8	350,5
Forest	1132,0	724,0	882,6	402,2	256,1	324,2
Ganshoren	1206,5	648,7	861,6	467,7	224,3	335,2
Ixelles	1123,4	645,1	840,2	394,6	177,0	280,3
Jette	1287,7	821,9	1003,6	503,6	254,3	367,5
Koekelberg	1289,3	778,1	992,8	477,6	287,0	379,4
Molenbeek-Saint-Jean	1334,5	864,6	1055,3	502,8	295,1	394,2
Saint-Gilles	1272,6	796,7	1014,9	508,5	243,6	372,8
Saint-Josse-ten-Noode	1353,7	866,8	1078,8	521,2	254,4	388,4
Schaerbeek	1214,3	760,5	951,2	468,9	232,6	343,7
Uccle	1065,6	671,7	820,8	349,4	188,7	260,3
Watermael-Boitsfort	1297,8	742,5	955,1	515,9	267,3	377,1
Woluwe-Saint-Lambert	1084,0	708,5	842,0	365,0	241,4	294,5
Woluwe-Saint-Pierre	830,9	528,5	644,4	235,8	159,5	194,7
Région bruxelloise	1208,9	764,9	943,4	449,6	242,4	339,4

Source : Registre national, Direction générale Statistique (Statbel) et Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

\* Standardisation pour l'âge : Population de référence = population européenne standard (EUROSTAT 2013)

• Pour 2023, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul.

# Les années 2020 et 2021 sont concernées par la crise du COVID-19.

§ Le total comprend aussi les décès pour lesquels le sexe n'est pas connu ou indéterminé.

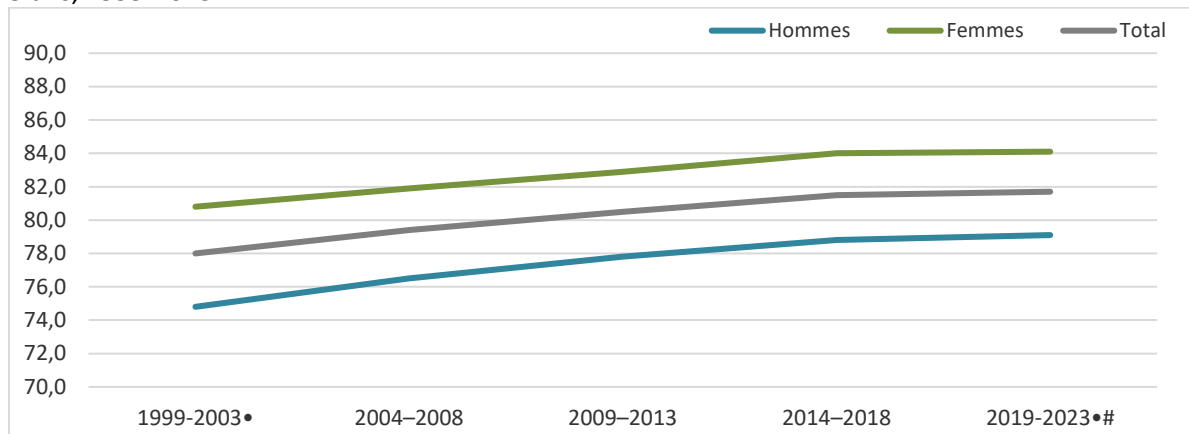
## 2. Espérance de vie à la naissance

La figure 3 montre une augmentation progressive, durant ces vingt dernières années, de l'espérance de vie à la naissance des Bruxellois. L'espérance de vie a surtout augmenté entre 1999 et 2018, elle s'est ensuite stabilisée en 2019-2023 en raison de la crise du Covid-19.

L'espérance de vie a augmenté d'environ quatre ans entre les périodes 1999–2003 et 2019-2023, passant chez les hommes de 74,8 à 79,1 ans et chez les femmes de 80,8 à 84,1 ans. L'espérance de vie totale (hommes et femmes considérés ensemble) est passée de 78,0 à 81,7 ans sur la même période.



Figure 3 : Espérance de vie à la naissance (en années) des Bruxellois, par sexe et total, par période de 5 ans, 1999-2023



Source : Registre national, Direction générale Statistique (Statbel) et Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

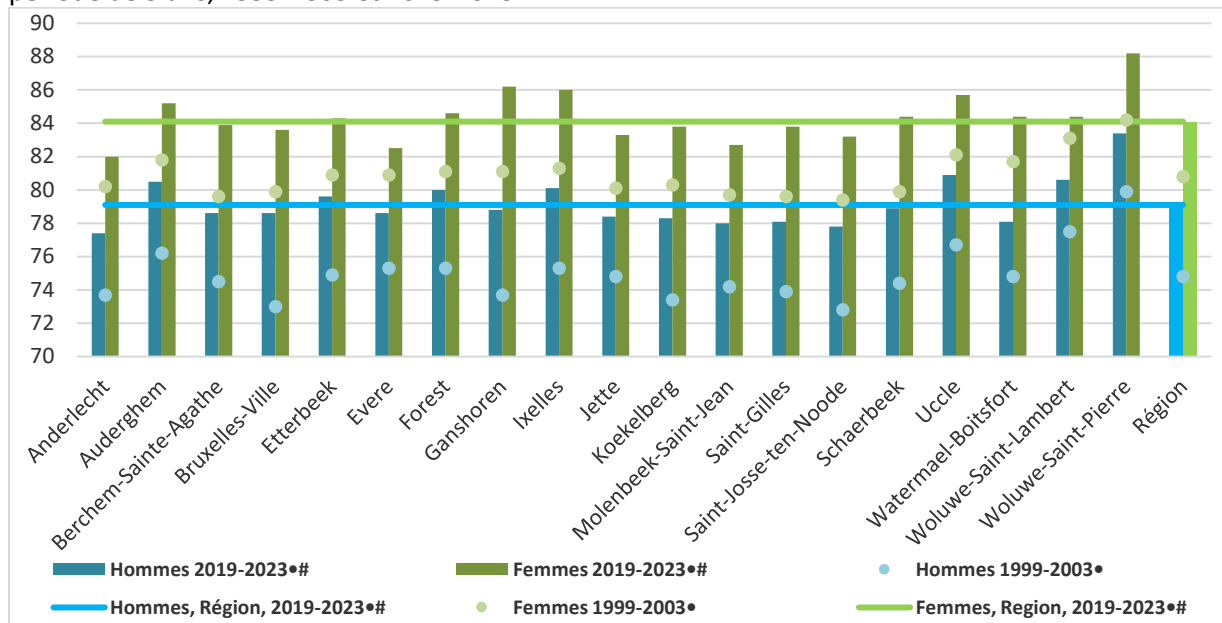
• En 1999 et 2023, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul.

# Les années 2020 et 2021 sont concernées par la crise du COVID-19.

Des données sur l'espérance de vie à la naissance par commune, ventilées par sexe et présentées par périodes de 5 ans, sont également disponibles. Ces données mettent en évidence les différences existant entre les communes bruxelloises. Sur la période 2019-2023, l'espérance de vie la plus élevée est observée dans la commune de Woluwe-Saint-Pierre (83,4 ans pour les hommes et 88,2 ans pour les femmes) et la plus faible est enregistrée à Anderlecht (77,4 ans pour les hommes et 82,0 ans pour les femmes) (figure 4).



Figure 4 : Espérance de vie à la naissance (en années) des Bruxellois, par sexe et par commune, par période de 5 ans, 1999-2003 et 2019-2023



Source : Registre national, Direction générale Statistique (Statbel) et Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale

• En 1999 et 2023, les décès des résidents bruxellois survenus en Wallonie ne sont pas inclus dans le calcul.

# Les années 2020 et 2021 sont concernées par la crise du COVID-19.

### 3. Causes de décès<sup>4</sup>

Les trois principaux groupes de causes de décès étaient en 2023 les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) (158,2 décès/100 000 habitants), les maladies de l'appareil circulatoire (148,9 décès/100 000 habitants) et les maladies de l'appareil respiratoire (72,6 décès/100 000 habitants).

Chez les hommes, les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) constituaient en 2023 la première cause de décès (167,3 décès/100 000 hommes), suivies par les maladies de l'appareil circulatoire (143,9 décès/100 000 hommes). Chez les femmes, ce sont les maladies de l'appareil circulatoire qui sont la première cause de décès (153,8 décès/100 000 femmes), devant les tumeurs (tumeurs malignes (cancers) et bénignes) (149,4 décès/100 000 femmes). Les maladies de l'appareil respiratoire se classent à la troisième place dans les deux sexes en 2023 (72,1 décès/100 000 hommes et 73,1 décès/100 000 femmes).

Pour la plupart des causes de décès, leurs taux de mortalité spécifiques ont connu une forte diminution ces 20 dernières années. Par exemple, pour les maladies de l'appareil circulatoire, une des principales causes de décès, le taux de mortalité spécifique est près de trois fois moins élevé en 2023 en comparaison avec 1998.

<sup>4</sup> Les taux présentés dans la partie "Causes de décès" correspondent à des taux bruts.



#### 4. Discussion

Des tendances positives en termes d'évolution marquent ces vingt dernières années : d'une part, les taux de mortalité générale et prématurée des Bruxellois ont diminué et d'autre part, l'espérance de vie a augmenté. Après la crise du Covid-19, la période 2022-2023 marque ainsi un retour à ces tendances, qui semblent donc se poursuivre sur le long terme. Ces tendances positives peuvent s'expliquer notamment par des évolutions dans les comportements de santé des personnes, comme par exemple le tabagisme, ainsi que par les avancements et progrès dans les soins de santé. Elles ne doivent cependant pas faire oublier la persistance des inégalités sociales, comme on le voit au travers des différences existant entre communes pour les taux de mortalité (générale et prématurée) et l'espérance de vie.

---

Une description plus détaillée et des analyses plus approfondies et commentées ont été récemment publiées dans le [Tableau de bord de la Santé en Région bruxelloise 2024](#) : ce rapport contient une discussion approfondie des tendances de l'espérance de vie et des causes de décès entre les années 2000 et 2019 (chapitre 2B) et des chiffres plus détaillés concernant l'impact du Covid-19 sur la population bruxelloise (chapitre 2E).

---